

Dans le respect des préconisations sanitaires,

## le Président du Conseil Départemental de la Réunion

vous invite à la 5ème édition du

### « Forum de la Primo-Mobilité Etudiante »

Outre le service des bourses (NET-BOURSES)

vous y rencontrerez les partenaires suivants :

**LE CROUS, LA REGION, LADOM**

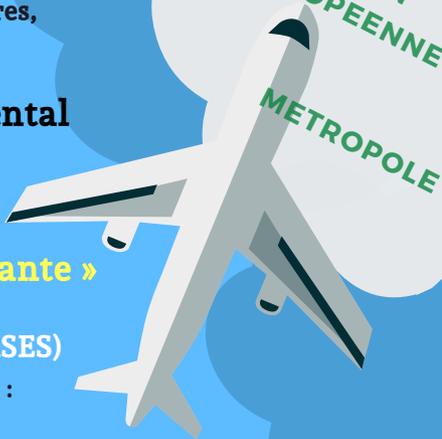
Des conférences sur les dispositifs d'aides  
se dérouleront toutes les demi-heures  
à partir de 9h00

Si vous souhaitez participer à ce salon,  
**votre inscription est obligatoire**  
sur le lien contenu dans ce mail

**Au plaisir de vous accueillir prochainement**



Ce dispositif est co-financé par le Fonds Social Européen (FSE)



**07 JUILLET 2021  
DE 8H30 À 16H30**

**AU THÉÂTRE  
DE CHAMP FLEURI  
À SAINT-DENIS**

·La bourse : conditions d'attribution et simulation

·L'allocation de scolarité : dispositif qui vise les jeunes inscrits dans des parcours dits « d'excellence » débouchant sur un diplôme final de niveau I (bac+5) lorsque leurs frais de scolarité sont supérieurs à 1.000 €

·Les logements à la CIUP ( Cité Internationale Universitaire de Paris) : le public éligible à ce dispositif poursuit des études de niveau bac+4 minimum dans un établissement supérieur ou une université relevant des académies de Paris, Créteil et Versailles.



·Le Dossier Social Etudiant : tout savoir sur les différentes bourses et aides financières en fonction de votre situation

·MesServices.etudiant.gouv.fr : le portail d'accès à la bourse, au logement, à la mobilité...



Le Passeport Mobilité Etudes (PME) est une aide de l'Etat au voyage qui s'adresse aux étudiants âgés de moins de 26 ans résidant habituellement à la Réunion et désireux de se rendre en France hexagonale, dans un autre DOM ou dans le cadre d'un programme communautaire européen (ERASMUS) afin de poursuivre leurs études en raison de l'inexistence ou de la saturation de la filière choisie dans leur collectivité.

Il se caractérise par une prise en charge annuelle (100 % pour les étudiants boursiers et 50 % pour les non-boursiers), sous condition de ressources, du trajet aérien aller et retour entre la collectivité d'origine et le lieu d'études.



Présentation et échanges avec la Région sur ses dispositifs : aides pour étudier en Métropole, en Europe et à l'Etranger.